



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve qui se tiendra le 3 mars 2025, à 18 h 30 à la salle du conseil, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, les membres du conseil statueront sur la demande d'usage conditionnel suivante :

- Permettre la réduction de la superficie de deux logements au deuxième étage et d'un logement au troisième étage afin d'aménager une deuxième issue exigée par le Code national du bâtiment (CNB) pour le bâtiment situé aux 3683-3691, rue Sainte-Catherine Est

Lors de cette séance, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

FAIT À MONTRÉAL, CE 14^E JOUR DE FÉVIER 2025.

La secrétaire d'arrondissement,

Dina Tocheva